

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



Rectorat de l'académie de Poitiers Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Vienne

Division des Examens et Concours DEC 1 / Pôle examens post-bac

Affaire suivie par

Magali Barc
Cheffe de bureau DEC1
05.16.52.64.41
resp.concours-postbac-ftlv@ac-poitiers.fr

Jonathan Elkays Gestionnaire 05.16.52.64.65 bts@ac-poitiers.fr

Destinataires

Pour attribution

Mesdames les rectrices et messieurs les recteurs d'académie Division des examens et concours

Monsieur le directeur du service inter académique des examens et concours

Monsieur le directeur général du CNED

Rectorat de Poitiers Adresse postale

22 rue Guillaume VII Le Troubadour CS 40625 86022 Poitiers cedex

14 janvier 2019

Circulaire nationale d'organisation

Brevet de Technicien Supérieur Electrotechnique

Session 2019

Références:

Décret n° 2013-756 du 19 août 2013 relatif aux dispositions réglementaires des livres VI et VII du code de l'éducation

Arrêté du 23 janvier 2006 portant définition et fixant les conditions délivrance du BTS Electrotechnique

Arrêté du 6 février 2012 portant modification de l'annexe 1 de l'arrêté du 23 janvier 2006

Arrêté du 7 janvier 2013 portant modification de la liste des langues autorisées.

Arrêté du 22 juillet 2008 modifiant les arrêtés portant définition et fixant les conditions de délivrance de certaines spécialités de brevet de technicien supérieur.

Sommaire

- I. Calendrier des épreuves
- II. Regroupements inter-académiques
- III. Centres d'examens
- IV. Livrets scolaires
- V. Matière d'œuvre Matériel autorisé
- VI. Corrections, interrogations et jurys
- VI.1 Epreuve E1 culture générale et expression
- VI.2 Epreuve E2 langue vivante étrangère anglais
- VI.3 Epreuve E3 mathématiques
- VI.4.1 Epreuve E4.1 Etude d'un système technique industriel : préétude et modélisation
- **VI.4.2** Epreuve E4.2 Etude d'un système technique industriel : conception et industrialisation
- VI.5 Epreuve E5 projet technique industriel : présentation du projet
- VI.6.1 Epreuve E6.1 organisation de chantier
 VI.6.2 Epreuve E6.2 rapport de stage de technicien er
- **VI.6.2** Epreuve E6.2 rapport de stage de technicien en entreprise **VII.** Jury de délibération

Pièces jointes

12 annexes

- Annexe 1 : calendrier des épreuves
- Annexe 2 : liste des regroupements inter-académiques
- Annexe 3 : livret scolaire
- Annexe 4 : Evaluation CCF Culture générale et expression
- Annexe 5: Evaluation CCF Anglais
- Annexe 6: E5 Revue 1
- Annexe 7: E5 Revue 2
- Annexe 8: E5 Revue 3
- Annexe 9 : E5 Cadrage de présentation projet
- Annexe 10 : E5 Soutenance
- Annexe 11: E61 Livret gestion et chantier
- Annexe 12: E62 Evaluation rapport de stage technicien

L'académie de Poitiers est chargée de définir les modalités d'organisation du Brevet de Technicien Supérieur Electrotechnique pour la session 2019.

I - CALENDRIER DES EPREUVES

Les épreuves écrites se dérouleront conformément au calendrier joint en annexe I.

Le calendrier des épreuves orales est laissé à l'initiative de mesdames les rectrices et messieurs les recteurs des académies pilotes et des académies autonomes.

II - REGROUPEMENTS INTER-ACADEMIQUES

La liste des regroupements inter-académiques figure en annexe II.

III - CENTRES D'EXAMENS

Les académies autonomes ou pilotes désigneront les centres d'examen ouverts dans les académies.

Le recteur de chaque académie rattachée déterminera le nombre de centres d'examen à ouvrir et en informera son académie pilote.

Les candidats de la Nouvelle-Calédonie subiront les épreuves à une date fixée ultérieurement.

IV - LIVRETS SCOLAIRES

Les livrets scolaires seront issus, dans la mesure du possible, du logiciel de gestion de la scolarité. A défaut ils seront conformes au modèle joint en **annexe III**. Les académies pilotes ou autonomes auront la charge de les diffuser auprès des établissements concernés.

V - MATIERE D'OEUVRE - MATERIEL AUTORISE

Le papier de composition « modèle EN » sera impérativement utilisé par tous les candidats et pour toutes les épreuves sans correction dématérialisée, sauf spécification particulière figurant sur les sujets.

Les candidats composeront avec la calculatrice de leur choix. Les candidats qui disposent d'une calculatrice avec mode examen ne devront pas l'activer le jour des épreuves.

Les supports de composition officiels pour les épreuves à correction dématérialisée (culture générale et expression, mathématiques) seront impérativement utilisés : copies A3 modèle CMEN v1 ou CMEN v2 comportant le bandeau d'identification et d'éventuels supports de composition annexes au format A4 fournis par le centre d'épreuve.

VI - CORRECTIONS, INTERROGATIONS ET JURYS

Les académies pilotes et autonomes constituent et convoquent les jurys.

Il est rappelé qu'un examinateur (enseignant ou professionnel) ne peut pas interroger ses propres étudiants ou stagiaires.

VI - 1 - Epreuve E1 : culture générale et expression

VI − 1 − 1 - Contrôle en cours de formation

L'unité de culture générale et d'expression est constituée de trois situations d'évaluation de poids identiques :

- deux situations relatives à l'évaluation de la capacité du candidat à appréhender et à réaliser un message écrit :
- une situation relative à la capacité du candidat à communiquer oralement, évaluée lors de la soutenance du rapport de stage "ouvrier".

Un candidat qui n'aurait pas remis son rapport à la date prévue, ne validera pas cette épreuve (date fixée par les recteurs des académies pilotes et autonomes).

Un candidat qui aura remis son rapport et répondu à sa convocation pour l'épreuve E1, mais qui ne soutiendra pas ledit rapport, se verra attribuer la note "zéro".

VI - 1 - 2 - Epreuve ponctuelle

Il s'agit d'une épreuve écrite d'une durée de 4 heures.

VI - 2 - Epreuve E2 : langue vivante étrangère - anglais

VI - 2 - 1 - Contrôle en cours de formation

L'épreuve est constituée de deux situations d'évaluation :

- première situation d'évaluation : compréhension orale à partir d'un document audio ou vidéo (30 minutes maximum sans préparation).
- deuxième situation d'évaluation : expression orale en continu prenant appui sur deux ou trois documents textuels et iconographiques, et en interaction (durée : 5 + 10 minutes préparation : 30 minutes).

VI - 2 - 2 - Epreuve ponctuelle

Elle se déroulera selon les modalités suivantes :

- compréhension de l'oral (30 minutes sans préparation)
- expression orale en continu et en interaction (durée : 15 minutes préparation : 30 minutes).

VI - 3 - Epreuve E3 : mathématiques (groupe A2)

Epreuve ponctuelle

Il s'agit de deux ou trois exercices de mathématiques portant sur des parties différentes du programme et devant rester proches de la réalité professionnelle.

VI - 4 - Epreuve E4 : Etude d'un système technique industriel

VI – 4 – 1 - Epreuve E4.1: pré-étude et modélisation

L'étude d'un système technique industriel (produit, moyen de production ou service) s'appuie sur un support technique commun pour les deux épreuves E4.1 et E4.2.

Cette épreuve sera corrigée par des professeurs de sciences physiques.

VI – 4 – 2 - Epreuve E4.2: conception et industrialisation

Cette épreuve sera corrigée par des professeurs d'ingénierie électrique.

VI - 5 - Epreuve E5 : projet technique industriel - présentation du projet

Le caractère authentiquement industriel du projet est réaffirmé, que ces projets soient conduits en EPLE ou en CFA. Les projets devront impérativement être centrés sur la gestion de l'énergie qui constitue le « cœur de métier » de l'électrotechnicien. Les professeurs d'ingénierie mécanique sont associés à l'encadrement des projets. Les heures consacrées à la construction pourront être réparties pour tenir compte des besoins pédagogiques liés à l'avancement des projets. Il est recommandé aux professeurs de construction de choisir dès la première année des supports d'étude en relation avec des systèmes du génie électrotechnique.

• <u>Pour les CFA</u>, le projet doit impérativement prendre appui sur une des activités confiées à l'apprenti par l'entreprise (le maître d'apprentissage).

La part de responsabilité assumée par l'apprenti dans l'équipe de projet devra clairement être mise en évidence dans le travail présenté (fiche contrat individuel et dossier de projet).

• <u>Pour les EPLE</u>, on recherchera systématiquement les projets industriels véritables. En cas d'impossibilité, on aura recours à des projets d'origine interne à l'établissement, qui devront alors être conduits dans le strict respect des conditions et contraintes du milieu industriel.

En cas de difficulté dûment avérée et sur dérogation spécifique accordée par l'IA-IPR, il pourra être envisagé de recourir à des aménagements du projet.

Il est possible de réaliser le projet au sein d'une entreprise, si les conditions suivantes sont réunies :

- un encadrement de l'étudiant ou de l'apprenti par un tuteur qualifié,
- un contenu d'activité et de réalisation complètement défini en nature et durée et conforme aux exigences du référentiel de formation,
- le respect de l'ensemble des obligations réglementaires vis-à-vis de la prévention des risques professionnels.
 - l'établissement d'une convention entre le lycée et l'entreprise.

Les revues de projet se feront au sein de l'entreprise en présence des professeurs et du tuteur.

Il est recommandé d'installer une commission de pré-validation des projets, dont la date sera définie par chaque académie.

Le dossier de validation, présenté à la commission académique de validation, devra à minima, comporter les éléments suivants :

- expression fonctionnelle du besoin (1ère édition du CDCF / AFNOR).
- faisabilités technique et économique (2ème édition du CDCF / AFNOR),
- · planning prévisionnel,
- · fiches de contrat individuel.

Le dossier présenté à la commission de validation académique est rédigé par les professeurs ou formateurs.

Il portera obligatoirement le visa du DDFPT et/ou du chef d'établissement du lycée ou du responsable de formation du CFA. Ce visa confirmera l'engagement de l'établissement à mettre à disposition les moyens matériels, techniques et financiers nécessaires à la réalisation et confirmera le caractère authentique et pérenne de l'affaire.

Il conviendra de distinguer les évaluations de la troisième revue et celle de la présentation du projet. Il est rappelé que les compétences évaluées lors de la troisième revue concernent les aptitudes des candidats à **mettre en œuvre le projet** tandis que les compétences évaluées lors de la présentation du projet, ou soutenance orale, concernent les aptitudes des candidats à **communiquer**.

Cette soutenance orale, prévue dans le cadre de l'évaluation ponctuelle de fin d'année, se déroulera, chaque fois que cela est possible, en présence de la réalisation sans que cela soit une obligation. En cas d'impossibilité de présentation de « la réalisation », on veillera toutefois à ce que des preuves tangibles de son existence soient mises à la disposition de la commission d'interrogation.

1- Contrôle en cours de formation

Candidats issus de la formation professionnelle continue dans les établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS.

Il consiste en quatre situations d'évaluation orale. L'évaluation se déroulera en présence d'un professeur de sciences physiques, un professeur d'ingénierie mécanique, un professeur d'ingénierie électrique, membres de l'équipe enseignante, et un représentant de la profession au niveau ETAM (employés, techniciens et agents de maitrise).

Toutefois, l'absence du représentant de la profession ne peut invalider le fonctionnement de la commission lors de l'évaluation.

A l'issue des situations d'évaluation, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation adresse au jury les fiches d'évaluation du travail réalisé par le candidat. Les fiches d'évaluation du candidat sont définies au niveau national et sont diffusées aux établissements par les services rectoraux des examens et concours.

2- Epreuve ponctuelle

• Pour les candidats issus de la voie scolaire à temps plein, de l'apprentissage, de la formation professionnelle continue (tous en situation de première formation, y compris les étudiants redoublants). Epreuve orale - durée totale : 40 minutes au maximum.

Cette épreuve comporte deux phases :

- une première phase concerne la prise en compte de la participation du candidat au développement du projet. Cette participation est évaluée par l'équipe enseignante responsable du projet, au cours de trois revues.

L'équipe enseignante, responsable du projet, est composée d'un enseignant d'ingénierie mécanique, d'un enseignant d'ingénierie électrique et d'un enseignant de sciences physiques.

Les fiches d'évaluation de la participation du candidat au projet sont définies au niveau national et sont diffusées aux établissements par les services rectoraux des examens et concours. Seules ces fiches seront systématiquement transmises aux membres de la commission d'évaluation (voir fiches d'évaluation ci-joint).

- une deuxième phase concerne la présentation du projet, lors d'une soutenance en évaluation ponctuelle (durée maximale : 40 minutes, comportant 25 minutes de présentation et 15 minutes au maximum d'entretien avec la commission d'interrogation).

Un dossier n'excédant pas 30 pages, accompagné de 10 pages d'annexes, et décrivant la réalisation effectuée en cours d'année (pendant la période définie et pour la durée définie) doit être remis à la commission d'interrogation finale huit jours avant l'épreuve (date de remise du dossier fixée par le recteur).

La commission d'évaluation est composée d'un enseignant d'ingénierie électrique, d'un enseignant de sciences physiques extérieurs à l'établissement de formation et d'un représentant de la profession au niveau ETAM. Toutefois, l'absence du représentant de la profession ne peut invalider le fonctionnement de la commission lors de l'évaluation ponctuelle.

Un candidat qui n'aurait pas remis son rapport à la date prévue, ne validera pas l'épreuve E5.

Un candidat qui aura remis son rapport et répondu à sa convocation pour l'épreuve E5, mais qui ne soutiendra pas ledit rapport, se verra attribuer la note "zéro".

La fiche d'évaluation du candidat (voir pièce jointe) est définie au niveau national et diffusée aux établissements par les services rectoraux des examens et concours.

• Pour les candidats issus de la formation professionnelle continue en situation de perfectionnement, ceux justifiant de trois ans d'expérience professionnelle, ceux ayant échoué à une session précédente de l'examen et ne suivant pas de nouveau la formation et ceux de l'enseignement à distance.

Epreuve orale - durée maximale : 40 minutes précédées d'une phase de mise en œuvre du système d'une durée maximale de 2 heures.

Un dossier décrivant complètement un système électrotechnique disponible dans l'établissement, utilisé notamment pour l'enseignement d'essais de système, est remis au candidat un mois avant la date de l'épreuve.

- mise en œuvre du système (durée maximale 2 heures)

Remarque : pour les candidats ne justifiant pas de 3 ans d'expérience professionnelle dans les métiers de l'électrotechnique, la production du carnet attestant de la formation à l'habilitation électrique est exigée.

- exploitation du dossier (durée maximale: 40 minutes, comportant 25 minutes de présentation et 15 minutes au maximum d'entretien avec la commission d'évaluation).

La commission d'évaluation est composée d'un représentant de la profession au niveau ETAM, d'un professeur d'ingénierie électrique et d'un professeur de sciences physiques, extérieurs à l'établissement. Toutefois, l'absence du représentant de la profession ne peut invalider le fonctionnement de la commission lors de l'évaluation ponctuelle. La fiche d'évaluation du candidat (voir pièce jointe) est définie au niveau national et diffusée aux établissements par les services rectoraux des examens et concours.

VI - 6 - Epreuve E6 : Activités professionnelles :

VI - 6 - 1 - Epreuve E6.1: organisation de chantier

L'organisation du chantier doit privilégier en priorité la dimension « travail en équipe et gestion collective ». En conséquence la constitution de groupe comprenant de trois à cinq étudiants est confirmée.

On privilégiera, à chaque fois que faire se peut, les « chantiers réels » en évitant de créer des zones d'activités spécifiques dont l'existence risquerait, à terme, de conduire à la conception de séries de TP de chantiers reconduits d'année en année.

Il est possible de réaliser l'organisation de chantier au sein d'une entreprise, si les conditions suivantes sont réunies :

- un encadrement de l'étudiant ou de l'apprenti par un tuteur qualifié;
- un contenu d'activité complètement défini en nature et durée et conforme aux exigences du référentiel de formation ;
- le respect de l'ensemble des obligations réglementaires vis-à-vis de la prévention des risques professionnels ;
 - l'établissement d'une convention entre le lycée et l'entreprise.

L'évaluation en CCF se fera au sein de l'entreprise sous la responsabilité des professeurs du candidat de l'établissement habilité.

Le recours à des « opérateurs » (élèves de Bac Pro, de première année de STS, etc.) peut être envisagé, dans le respect des exigences de l'évaluation du BTS et des référentiels de formation de tous les élèves concernés.

Dans le cadre spécifique du chantier, ou la dimension organisation prime sur la technicité de la réalisation à effectuer, on ne refusera pas « a priori » des chantiers portant sur le domaine des courants faibles. Pour autant, ces chantiers ne devront en aucun cas représenter la dominante des supports proposés par les centres.

1- <u>Contrôle en cours de formation</u> : situation d'évaluation orale et pratique (durée maximale : 45 minutes – coefficient 3)

L'évaluation est menée par deux professeurs d'ingénierie électrique, membres de l'équipe pédagogique de l'établissement.

Le contrôle en cours de formation s'effectue le quatrième trimestre de l'année civile qui précède la session d'examen.

A l'issue de l'évaluation, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation adresse au jury la fiche d'évaluation du travail réalisé par le candidat. La fiche d'évaluation du candidat (voir pièce jointe) est définie au niveau national et est diffusée aux établissements par les services rectoraux des examens et concours.

2- Epreuve ponctuelle : épreuve pratique

Les candidats scolaires (établissements privés hors contrat), les apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), les candidats de la formation continue (établissements privés et établissements publics non habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS), les candidats justifiant de trois ans d'expérience professionnelle et de l'enseignement à distance subissent cette épreuve dans un établissement public comportant une section de technicien supérieur Electrotechnique.

Durée maximale: 45 minutes, précédée d'une phase de préparation d'une durée maximale de 2 heures.

Un dossier décrivant complètement l'organisation d'un chantier disponible dans le centre d'épreuves, utilisé notamment pour l'épreuve du contrôle en cours de formation, est remis au candidat un mois avant le début de l'épreuve.

- Les deux phases de l'épreuve s'articulent de la façon suivante :
- O La phase de préparation (durée maximale 2 heures) :
- Le candidat doit procéder à partir du dossier remis et de nouvelles contraintes du chantier (remises lors du début de la phase de préparation) à une partie de l'organisation et de la planification du chantier, à la préparation correspondante de la phase de pilotage et de suivi de réalisation et la préparation correspondante de la phase de réception et de contrôle.
- O La phase d'exploitation du dossier (durée maximale 45 minutes comportant 30 minutes de présentation et 15 minutes maximum d'entretien avec la commission d'interrogation) :

• Le candidat justifie sa préparation et ses choix, met en évidence les limites de son organisation et propose les améliorations possibles. Il contrôle la conformité de l'ouvrage, de l'équipement ou du produit correspondant au dossier fourni. Il présente, si nécessaire, l'ordonnancement des opérations de maintenance.

La phase d'exploitation du dossier doit permettre de vérifier l'aptitude du candidat à :

- déterminer les différentes tâches (C22);
- planifier les tâches (C23);
- analyser un planning (C25);
- concevoir une procédure (C12);
- exercer une responsabilité hiérarchique (C29);
- contrôler la conformité d'un produit (C26) ;
- ordonnancer des opérations de maintenance (C30);
- intervenir sur une installation (C31).

La commission d'évaluation est composée d'un représentant de la profession au niveau ETAM et de deux professeurs d'ingénierie électrique extérieurs à l'établissement.

Toutefois, l'absence du représentant de la profession ne peut invalider le fonctionnement de la commission lors de l'évaluation ponctuelle.

VI - 6 - 2 - Epreuve E6.2 : rapport de stage de technicien en entreprise

Les stages en entreprise (technicien et ouvrier)

L'organisation des stages technicien et ouvrier est confirmée aux périodes et pour les durées indiquées dans le référentiel.

Le stage ouvrier pourra, en tant que de besoin, être prolongé de quelques jours et au maximum jusqu'à la date légale des congés scolaires. La convention de stage devra alors faire l'objet d'un avenant spécifique.

Concernant le stage technicien, l'évaluation est confirmée sur les deux derniers jours du stage. En cas d'impossibilité dûment avérée, elle pourra, sur dérogation accordée par l'IA-IPR, se dérouler dès la reprise des cours en établissement de formation.

1- <u>Contrôle en cours de formation</u> : situation d'évaluation orale (durée : 20 minutes, comportant 10 minutes de présentation et 10 minutes au maximum d'entretien avec la commission d'évaluation).

L'évaluation se déroulera en présence d'au moins un <u>professeur de STI</u> ou de sciences physiques, membre de l'équipe pédagogique de l'établissement et <u>d'un tuteur de stage</u>, représentant de la profession au niveau ETAM.

A l'issue de l'évaluation, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation adresse au jury la fiche d'évaluation de la présentation réalisée par le candidat. La fiche d'évaluation (voir annexe 12) est définie au niveau national et diffusée aux établissements par les services rectoraux des examens et concours.

2- Epreuve ponctuelle:

Les candidats scolaires (établissements privés hors contrat), les apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), les candidats de la formation professionnelle continue (établissements privés et établissements publics non habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS), les candidats justifiant de trois ans d'expérience professionnelle et de l'enseignement à distance, subissent cette épreuve dans un établissement public comportant une section de technicien supérieur Electrotechnique.

Epreuve orale - durée totale : 20 minutes (comportant 10 minutes de préparation et 10 minutes au maximum d'entretien avec la commission d'interrogation) - coefficient 1.

Elle consiste en une présentation orale du stage ou du parcours en entreprise, s'appuyant sur un rapport écrit d'un maximum de 10 pages (durée 10 minutes) et en un entretien avec la commission d'évaluation (d'une durée maximale de 10 minutes).

La commission d'évaluation est composée d'un représentant de la profession au niveau ETAM (par exemple : tuteur du stage de technicien) et d'un professeur d'ingénierie électrique extérieur à l'établissement du candidat.

Un candidat qui n'aurait pas remis son rapport à la date prévue, ne validera pas l'épreuve E6.2 (mention NV). Un candidat qui aura remis son rapport et répondu à sa convocation pour l'épreuve E6.2, mais qui ne soutiendra pas ledit rapport, se verra attribuer la note "zéro".

• <u>IMPORTANT</u> : La mention « NON VALIDE » NV pour l'épreuve E6.2 (Arrêté du 22/07/2008 BO ESR n° 32 du 28/08/2008)

Le rapport ou dossier est transmis aux autorités académiques à une date fixée par la circulaire académique d'organisation de l'examen. Le contrôle de conformité du dossier est effectué selon les modalités définies par les autorités académiques avant l'interrogation. La constatation de la non-conformité du dossier entraîne l'attribution de la mention « non valide » à l'épreuve correspondante. Le candidat, même présent à la date de l'épreuve, ne peut être interrogé. En conséquence, le diplôme ne peut lui être délivré.

Si le jour de l'interrogation le jury a un doute sur la conformité du dossier, il interroge néanmoins le candidat. L'attribution de la note est réservée dans l'attente d'une vérification de conformité. Si le dossier est déclaré non conforme, la mention « non valide » est portée à l'épreuve.

La non-conformité du dossier peut être prononcée dès lors qu'une des situations suivantes est constatée :

- absence de dépôt du dossier ;
- dépôt du dossier au-delà de la date fixée par la circulaire d'organisation de l'examen ou de l'autorité organisatrice;
- durée de stage inférieure à celle requise par la réglementation de l'examen, sauf décision de positionnement ;
 - documents constituant le dossier non visés et non signés par les autorités habilitées à cet effet.

L'évaluation est faite dans les deux derniers jours du stage de "technicien" en entreprise. Le rapport de stage est transmis à la commission, en double exemplaire, au plus tard la veille de l'évaluation (date fixée par le recteur des académies pilotes et autonomes).

La période recommandée pour ce stage de quatre semaines se situe au mois de janvier ou, à défaut, au mois de décembre, de la deuxième année de BTS.

VII - JURY DE DELIBERATION

Il sera désigné par chaque recteur concerné conformément aux dispositions de l'article D643-31 du décret n° 2013-756 du 19 août 2013.

N.B. Cette circulaire et ses annexes doivent être envoyées aux établissements de formation et aux candidats individuels le plus tôt possible.

Pour le recteur et par délégation, la cheffe de la division des examens et concours

Valérie HULIN



ET DIE LA HENWESE MINSTERE DE L'ENSEGNEMENT SUPÉREUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

ANNEXE I: BTS ÉLECTROTECHNIQUE SESSION 2019 - CALENDRIER

	Durée			Antilles			
		DATES	DATES Metropole	Guyane	La Réunion	Mayotte	Polynésie
E1 – CULTURE GENERALE ET EXPRESSION	4h00	14-mai	14 h – 18 h	10 h -14 h	16 h – 20 h	15 h-19 h	13h – 17h Sujets spécifiques
E3 - <u>MATHEMATIQUES</u> - Groupe A2	3h00	13-mai	14 h – 17 h	10 h – 13 h	16 h - 19 h	15 h – 18 h	5 h ~ 8 h
E4 – ETUDE D'UN SYSTEME TECHNIQUE INDUSTRIEL							
E4.1 – Pré-étude et modélisation	4400	15-mai	8 h 12 h	6 h 30 – 10 h 30	10 h – 14 h	9 h – 13h	Mercredi 15 mai 9h – 13h Sujets spécifiques
E4.2 Conception et industrialisation	4400		14 h – 18 h	12 h 30 – 16 h 30	16 h – 20 h	15 h – 19 h	Jeudi 16 mai 9 h – 13 h Sujets spécifiques
			_				
E2 - LANGUE VIVANTE ETPANGEDE ANGI AIS	40 min						
E5 - PROJET TECHNIQUE INDUSTRIE	40 min						
E6 – ACTIVITES PROFESSIONNELLES	45 min + 20	ĭ	Les dates sont fixées par les		ecteurs des ac	adémies pilotant	recteurs des académies pilotant l'organisation ainsi que par les académies autonomes.
EF1 – LANGUE VIVANTE ETRANGERE II	min 20 min			-			

IMPORTANT : Pour l'épreuve E1, les candidats de métropole, La Réunion et Mayotte, ne peuvent pas quitter la salle d'examen avant la fin de la deuxième heure.
Pour l'épreuve E3, les candidats de métropole, La Réunion et Mayotte, ne peuvent pas quitter la salle avant la fin de l'épreuve.
Pour l'épreuve E4, en raison des décalages horaires avec les départements et collectivités d'outre-mer et la préservation de la confidentialité des sujets, les

NB: Les épreuves E1, E2 et E6 concernent uniquement les candidats non soumis au CCF.

candidats ne peuvent pas quitter la salle d'examen avant la fin de l'épreuve.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR ELECTROTECHNIQUE

SESSION 2019

REGROUPEMENTS INTERACADEMIQUES

ACADEMIE PILOTE	ACADEMIES RATTACHEES	CANDIDATS INDIVIDUELS
MARTINIQUE	GUADELOUPE - GUYANE	
NICE	CORSE	
S.I.E.C. (CRETEIL - PARIS – VERSAILLES)	LA REUNION - POLYNESIE FRANCAISE - MAYOTTE	

Toutes les autres académies sont autonomes.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR ELECTROTECHNIQUE SESSION 2019

LIVRET SCOLAIRE

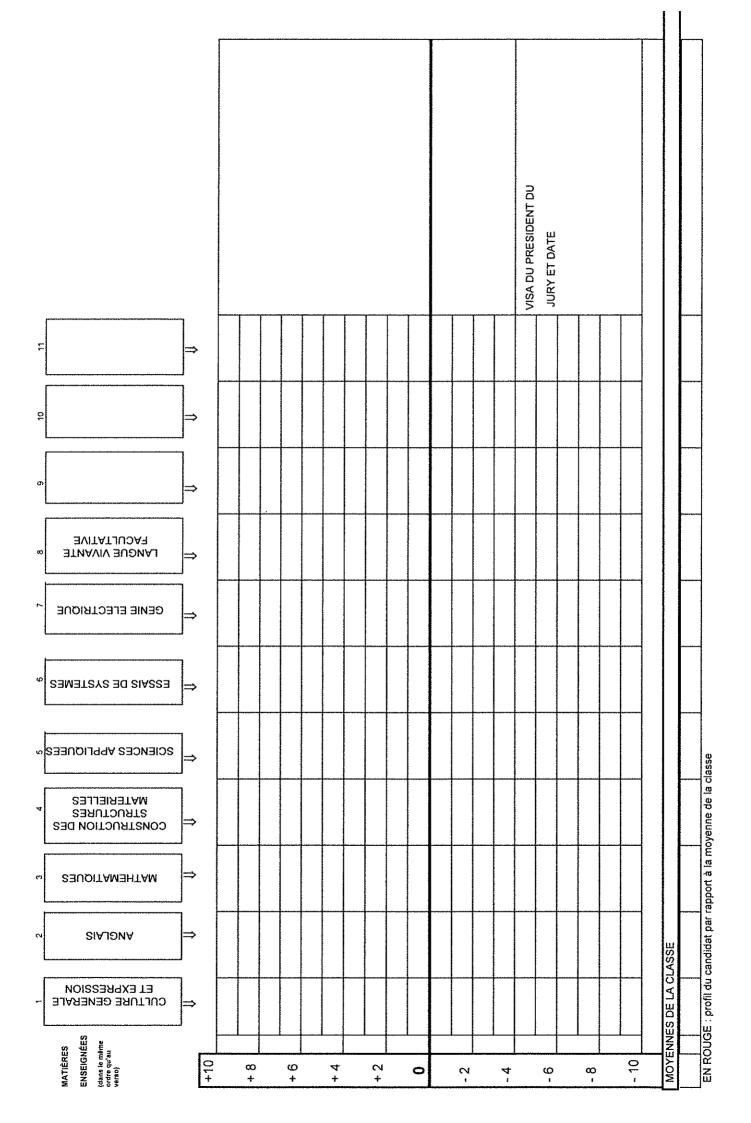
Instructions concernant la présentation du livret scolaire

Pour des raisons de simplification et d'harmonisation, la réalisation des courbes représentant les notes des candidats et les notes moyennes des classes sera établie de la façon suivante :

- O Les notes représentant les moyennes des élèves de la classe, par épreuve, seront transférées sur une ligne horizontale placée en face du chiffre 0 (il s'agit d'un transfert et non d'une péréquation).
- Les notes de chaque candidat seront alors représentées par un point placé par <u>rapport</u> à cette ligne en fonction de son écart par rapport à la moyenne.
- O Toutes les rubriques doivent être complétées au stylo noir.
- O Le graphique ne prend en compte que les résultats de la deuxième année de formation.

EXAMEN	B.T.S.	•	ANNEE de l'examen		NOM (lettres capitales)	capitales)			Prénom		ETABLISSEMENT (Cachet)	het)
SPECIALITE ELECTROTECHNIQUE	CHNIQUE		2019		DATE DE NAISSANCE	ISSANCE	°Z	N° DE L'INSEE	NATIONAL MARKET	LANGUE VIVANTE		
1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1										and the control of th		
MA1IERES ENSEIGNEES dans l'ordre où elles figurent sur le tableau horaire hebdomadaire	MATIERES ENSEIGNEES où elles figurent sur le (ab) hebdomadaire		CLASSE DE (1)	JE (1)								
1 er SEM. 2 ⁶ S	SEM. MOYENNE	1				1 ^{er} SEM.	2 ^e SEM.	MOYENNE				
		CULTURE	CULTURE GENERALE ET EXPRESSION	ET EXPRE	NOISS							
		ANGLAIS							tit folden de encodence en commence en			
		MATHEMATIQUES	TIQUES									
		CONSTRU MATERIEL L'ELECTR	CONSTRUCTION DES STRUCTURES MATERIELLES APPLIQUEE A L'ELECTROTECHNIQUE	STRUCTUR QUEE A JE	ES							
		SCIENCES	SCIENCES APPLIQUEES	ES								
		ESSAIS DE	ESSAIS DE SYSTEMES	s								
		GENIE EL	GENIE ELECTRIQUE						Andreas de la companya del la companya de la compan			
		LANGUE V	LANGUE VIVANTE FACULTATIVE	CULTATIVE								
	(1) Année de l'examen	l'examen			(2) Trės favo	rable ou Fav	rorable ou	(2) Très favorable ou Favorable ou Doit faire ses preuves	preuves			
AVIS (2) DU CO ET OBSERVATIC	AVIS (2) DU CONSEIL DE CLASSE ET OBSERVATIONS EVENTUELLES	SE.		COTA	COTATION DE LA CLASSE	4 CLASSE			RESULTATS I	RESULTATS DE LA SECTION LES CINQ DERNIERES ANNEES	DATE ET SIGNATURE DU CANDIDAT ET REMARQUES EVENTUELLES	NDIDAT
					AVIS			Effectif	Années Présentés	s Reçus %		
		ş	Répartition en %	Très favorable	Favorable	Doit faire ses preuves		Total de la classe				
							-					

N.B.: Ne pas omettre le cachet de l'établissement. -- Ecrire au stylo noir



Académie :		BTS ÉLECT	ROTECHNIQUE	Nom:	
Établissement	:	Session:		Prénom :	
Épreuv	FICHE D'E e E1 «CULTURE GE	VALUATION NERALE ET EX	PRESSION »	Date de l'	'évaluation
	APPREHEND	DER et REALISE Durée : 2	ER un message écrit 2 heures	(CCF 1)	
Compétences	Respecter les con	traintes de la la	ngue écrite		
évaluées	Synthétiser des informations				
Support:	upport : Synthèse de documents (2 heures)				
 capacit problér capacit METHODE capacit 	natique du dossier é à restituer précis	s idées pertinen sément et fidèle documents dans	tes en rapport avec ement les idées des des des des des des des des des d	documents (7 POINTS) ématique	
 capacité à élaborer une progression logique intégrant cette confrontation capacité à introduire et à conclure 					
capacitcapacit		odes de l'écrit c concision et ol	ojectivité éléments tirés des	(6 POINTS)	
Nom du profe	sseur :		Signature du profe	sseur:	Note

/20

Académie :	BTS ÉLECTROTECHNIQUE	Nom:		
Établissement :	Session:	Prénom:		
FICHE D'EVALUATION Date de l'évaluation				
Épreuve E1 «CULTURE GE	NERALE ET EXPRESSION »			
APPREHENT	DER et REALISER un message écrit (C	CCF 2)		
, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		JOI E /		

APPREHENDER et REALISER un message écrit (CCF 2) Durée 2 heures Compétences évaluées Répondre de façon argumentée à une question posée en relation avec les documents proposés en lecture Support: Réponse argumentée à une question

ARGUMENTATION	(7 POINTS)	
 capacité à comprendre la question posée à partir du dossier capacité à trouver et développer plusieurs arguments capacité à illustrer les arguments retenus 		
CULTURE GENERALE ET REFLEXION PERSONNELLE	(7 POINTS)	
 capacité à mobiliser les connaissances acquises dans l'année sur des exemples et des références pertinents capacité à adopter un point de vue personnel 	en s'appuyant	
EXPRESSION ET COMMUNICATION	(6 POINTS)	
 capacité à respecter les codes de l'écrit capacité à enchaîner les arguments capacité à conduire à son terme une progression cohérente 		

Appréciations :		
Nom du professeur :	Signature du professeur :	Note
		/20

Académie :	BTS ÉLECTROTECHNIQUE	Nom:
Établissement :	Session:	Prénom
FICHE D'E	VALUATION	Date de l'évaluation
Épreuve E1 «CULTURE GE	NERALE ET EXPRESSION »	

	COMMUNIQUER ORALEMENT (CCF 3)	Durée : 20 min.
	S'adapter à la situation	
Compétences évaluées	Organiser un message oral	
Support:	Soutenance du rapport de stage ouvrier	

 e capacité à s'exprimer de façon audible (intonation, articulation, débit, distance par rapport aux notes écrites) e capacité à s'adresser à un public (gestuelle, regard, attention à l'auditoire) e capacité à utiliser un langage correct (syntaxe, vocabulaire, niveau de langue) e capacité à utiliser à bon escient des documents et supports e capacité à gérer le temps 	/ 10
 e capacité à comprendre la question posée e capacité à entrer dans le dialogue e capacité à préciser, approfondir et nuancer son propos e capacité à utiliser un langage approprié à la situation (entre autres, capacité à manier et à expliquer le vocabulaire technique) 	/ 10
NOTE GLOBALE	/ 20

Nom du professeur :	Signature du professeur :

Académie :	BTS ÉLECT	ROTECHNIQUE	Nom:		
Établissement :	Session:		Prénom:		
·		NERALE et EXPR			
APPREHENDER et REALISER u	n message écrit	(CCF 1)	Duré	e : 2 heures	
Commentaires et appréciation	······································	(66) 1)	<i>g</i> ur o	3 · 2 · 110di 03	
Nom du professeur :		Date:		Note/20	
APPREHENDER et REALISER u	n message écrit	(CCF 2)	Duré	e : 2 heures	
Commentaires et appréciation Nom du professeur :		Date:		Note/20	
COMMUNIQUER ORALEMENT	(CCE 3)		Duráa:	20 minutes	
Commentaires et appréciation					
Nom du professeur :		Date:		Note/20	
ÉPREUVE E1 : -	«CULTURE G	ENERALE et EXP	RESSION »		
Nom du professeur :		Signature du profes	seur:	Note /20	

Académie :	BTS ÉLECTROTECHNIQU	E Nom:						
Établissement :	Session:	Prénom:						
ÉPREUVE E2 « LANGUES VIVANTE ETRANGERE - ANGLAIS »								
FICHE RECAPITULATIVE DE NOTATION								
COMPREHENSION ORALE (CO	CF 1) Durée : 25	min maximum	Coef:1					
Commentaires et appréciation	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,							
Nom du professeur :	Date:		Note:					
			/20					
EXPRESSION ORALE (CCF 2)	Durée : 15	min maximum	Coef:1					
Commentaires et appréciation								
Nom du professeur :	Date:		Note:					
Nom du professeur :	Date:		Note : /20					
Nom du professeur :	Date:							
Nom du professeur :	Date:							
	Date:	GERE - ANGLA	/20					
			/20					

BTS ÉLECTROTECHNIQ	UE			Épreuve E5	Nom :		
Session:			PROJET T	ECHNIQUE INDUSTRIEL	Prénom :		
Centre d'examen :			Titre :		Note:	/20	
			COMPETENC	ES EVALUEES	Équipe pédagogi	que	
Revue N°2 Conception du projet	C06 : Respecter une pro C10 : Réaliser les représ C19 : Identifier les parar		représentations graphiques	C24 : Suivre la réalisation C33 : Animer une réunion	Nom	signature	
Tâches				Critères d'évaluation		note	
		La prod	cédure de réception du m	atériel est respectée			
Respecter une procédure	C06 Le	Le mat	Le matériel reçu est vérifié conformément à une procédure d'assurance qualité				
		Le trava	Le travail à réaliser est vérifié et validé pour exécution				
Réaliser les représentations graphiques nécessaires		Les symboles utilisés dans les représentations graphiques sont conformes aux normes en vigueur					
	C10	Les schémas électriques réalisés sont fonctionnels				/11	
	CIU	Les dossiers d'exécution ou de réalisation sont clairement représentés					
		Les gra	Les graphiques représentant l'organisation des programmes sont clairs et fonctionnels				
		Les pai	ramètres à régler sur les	appareils par le technicien sont défir	nis		
Identifier les paramètres de réglage	C19	Les pai	ramètres de mise au poin	t du système sont définis		/11	
		L'influence des paramètres sur le système est déterminée					
		Les tâc	hes sont réalisées dans l	'ordre conformément au planning			
Revue N°2 Conception du projet Tâches Respecter une procédure Réaliser les représentations graphiques nécessaires Identifier les paramètres de réglage Suivre la réalisation	uivre la réalisation C24		uses de non respect du p	lanning sont analysées et le plannin	g est ajusté en conséquence	/6	
		Les diff	icultés technologiques so	ont analysées. Des solutions de remp	placement sont envisagées.		
		L'avano	cé des travaux de chacun	est connue de toute l'équipe			
dentifier les paramètres de réglage	C33	Les mo	odifications de conception	sont faites en accord avec toute l'éc	quipe	/6	
	Les mises à jour du planning sont réalisées en commun						

Session :	BTS ÉLECTROTECHNIQUE	Établissement
	ÉPREUVE E5 / PROJET TECHNIQUE IN	DUSTRIEL
	DOSSSIER DE PRESENTATION DU F	PROJET
Équipe pédagogique : souligi	ner le nom du chef de projet	Intitulé du projet :
- -		
Partenaires du projet :		Nombre d'étudiants concernés :
Montant estimé du projet :		Source de financement :
Typologie du projet :		·
☐ Construction ☐ Conception 6	d'une infrastructure. d'un bâtiment tertiaire ou industriel.	
		_
	k, du chef d'établissement ou du directeur de	
	lissement à mettre à disposition les moyens matériels, techni- ractère authentique et pérenne de « l'affaire » support du projet.	ques et financiers
Le projet est :		1
☐ Accepté	☐ Accepté sous réserves	□ Refusé
Recommandations (en cas	de réserves ou de refus) :	
С	Pate:	Les IA-IPR :

L

	DÉFINITION DE LA DEMANDE
Objectif du projet :	
Synoptique du projet :	
Synoptique du projet .	
Cahier des charges :	
G	

CONTRAT INDIVIDUEL DES TÂCHES

Étudiant :

TÂCHES PROPOSÉES	Compétences mises en œuvre					
ORGANISATION DU PROJET	C05	C11	C15	C27	C32	
- -						
- - -						
-						
CONCEPTION DU PROJET	90D	C10	19	C24	C33	
-	Ö	Ö	Ö	Ö	Ö	
- - -						
- -						
- - -						
-						
MISE EN ŒUVRE DU PROJET	214	217	218	220	C21	
-))))		
- -						
- - -						
- -						
] -						

BTS ÉLECTROTECHN Session:	NIQUE		PROJET	Nom :		
Centre d'examen :			Titre :	Note :	/20	
			COMPETENC	CES EVALUEES	Équipe pédago	gique
Revue N°1 Organisation du projet	C05 : Déterm	niner les	emande du client ressources et les contraintes ûts prévisionnels	C27 : Estimer les délais d'approvisionnement C15 : Estimer les délais de réalisation	Nom	signature
Tâches				Critères d'évaluation		note
			Le but du projet est netter	ment identifié		
Interpréter la demande du client		C32	Un synoptique ou un croq	uis du projet a été clairement représenté		/ 10
			Les explications données de la demande	sont claires, les commentaires permettent une	compréhension aisée	
Déterminer les ressources et les contraintes			Une ou plusieurs solutions technologiques conformes à la demande sont présentées			
		C05	Des ressources humaines sont envisagées et déterminées (aides extérieures sur des sujets non maîtrisés)			
			Des ressources matérielles sont envisagées et déterminées (sous-traitance, matériels particuliers)			
			Le matériel principal néce	ssaire à la réalisation est correctement détermir	né	
Estimer les coûts prévisionnels		C11	Les références du matérie	el sont déterminées convenablement		/8
			Le coût du matériel et des ressources est estimé (offre de prix, devis, prix catalogue)			
Fatimar las délais d'approvisiones	mont	C27	Les délais de livraison sor	nt déterminés		/4
Revue N°1 Organisation du projet Tâches Tâches Oéterminer les ressources et les contraintes	ment	C21	L'approvisionnement matériel est planifié			7
			Les différentes tâches du	projet sont listées		
			La durée de chaque tâche est estimée			
Estimer les délais de réalisation		C15	Le planning des tâches es réalisables	st correctement établi et montre celles qui sont s	imultanément	/ 10
			Les tâches sont correcten	nent réparties et présentent l'organisation du tra	vail de chacun	

BTS ÉLECTROTECHNIQUE Session:		PROJET	Nom :			
Centre d'examen :			Titre :	Titre:		/20
			COMPETENC	CES EVALUEES	Équipe pédago	ogique
Mise œuvre du projet C17 : Mettre en œ C18 : Interpréter le			causes de dysfonctionnement uvre des moyens de mesurage s indicateurs, les résultats, etc.	C20 : Régler les paramètres C21 : Réaliser un ouvrage, un équipement, etc.	Nom	signature
Tâches				Critères d'évaluation		note
Réaliser un ouvrage, un équipement ou un produit		La réalisation est faite dans le respect des règles de l'art La réalisation est conforme au dossier de fabrication, ou les modifications apportées sont justifiées. Les normes sont respectées La partie réalisée est fonctionnelle			/10	
Mettre en œuvre des moyens de	mesurage	C17	Le matériel choisi pour fai Les mesures sont faites e	mesurer est approprié au fonctionnement à val ire les mesures est adapté en toute sécurité est adapté aux grandeurs à mesurer	ider	/10
Interpréter des indicateurs, des résultats de mesure et d'essais		Les résultats sont correctement commentés L'analyse des résultats de mesures permet de valider ou invalider un fonctionnement L'influence des paramètres est démontrée		ctionnement	/10	
Analyser les causes de dysfonctionnement		C14		ent d'un ensemble est expliqué et justifié ctionnement sont analysées		- /4
Régler les paramètres		C20	Les paramètres sont régle matériel	és dans des conditions qui limitent les risques p	our les personnes et le	/6

BTS ÉLECTROTEC	BTS ÉLECTROTECHNIQUE Session :		Épreuve E5 PROJET TECHNIQUE INDUSTRIEL			Nom :	
Centre d'examen :			Titre :			Note finale :	/20
	COI	MPET	ENCES EVALUEES		JURY	Notes de l'équipe pe	
PRESENTATION		nenter su rer les do	ur la solution technique retenue	Nom	signature	Revue N°1 : Revue N°2 : Revue N°3 : Note soutena	
Tâches				Critè	res d'évaluation	Jury	/60
Élaborer les dossiers technique	s	C09	Le dossier est bien organisé et permet une recherche aisée de l'information Le dossier contient toutes les informations nécessaires à la compréhensio et à la maintenance du système Les informations sont compréhensibles et présentées dans un langage co utilisateurs			nsion, à la mise en service	/12
Argumenter sur la solution tech retenue	nique	C07	Les différences éventuelle	es obtenues sont	· · · · · ·	oliquée	/30
Présenter une affaire à un audit	oire	C16	Le discours est audible et Un plan de l'exposé est pu Le comportement est resp Les supports audiovisuels	résenté et respec	cté litoire et le tient en attention		/18

B.T.S. ÉLECTROTECHNIQUE ÉPREUVE E61 : Organisation de Chantier LIVRET D'ÉVALUATION Etablissement : Nom et prénom du candidat : Session : Dénomination du chantier :

DESCRIPTION SUCCINTE DU CHANTIER

Établissement :	BTS	Nom:
Session:	ÉLECTROTECHNIQUE	Prénom:
ORG	GANISATION DE CHANT	EER
Dénomination du chantier :		

	ORGANISATION ET PLANIFICATION DU CHANTIER											
	T3.1	T3.1 : Programmer et assurer le suivi de la réalisation de prototypes et d'essais										
	T3.2	T3.2 : Assurer le suivi de l'ensemble du cycle achat-vente, depuis la prescription jusqu'à la facturation										
S	T3.3	T3.3 : Organiser l'ordonnancement, la logistique et la gestion des flux de matière d'œuvre, à partir des prévisions de commande et des moyens matériels disponibles										
es mell	T3.4	T3.4 : Préparer, planifier l'intervention sur un chantier, une installation ou un équipement										
Tâches essionne	T3.5	: Suivre les coûts, les délais et la qualité de réalisation, dans le cadre d'une gestion de projet										
Tâches professionnelles	T3.6	: Rechercher et décider du recours à la sous-traitance										
	T4.1	: Assurer une responsabilité hiérarchique dans le cadre d'un projet ou d'une réalisation										
	T6.1	: Organiser des interventions de maintenance, locales ou à distances										
	T7.4	: Informer le client sur l'état d'avancement des travaux										
s s	C22 Déterminer les différentes tâches											
Compétences associées	C23	Planifier les tâches										
9 9	C25	Analyser un planning										

	EVALUA		,			
Documents d'évaluation : plans Activités		<i>p<u>al et individuel, fiche de réservati</u></i> ritères d'évaluation		<i>riels</i> ciati	on	
Découpage du chantier en tâches	Le découpage est c		A	В	С	D
Planification des tâches		des tâches est correct				
Estimation des durées par tâche	Les durées estimée	Les durées estimées permettent de respecter les délais de				
Affectation des ressources		La répartition des ressources est appropriée				
	REMARQUES ET	COMMENTAIRES				
Nom des professeurs :		Note intermédiaire			/	'20

Établissement :	BTS	Nom:					
Session:	ÉLECTROTECHNIQUE	Prénom:					
ORGANISATION DE CHANTIER							
Dénomination du chantier :							

PILOTAGE ET REALISATION DU CHANTIER							
elles	T1.4	T1.4 : Réaliser les dossiers techniques de fabrication et d'exécution de chantier					
Tâches professionnelles	T4.1	T4.1 : Assurer une responsabilité hiérarchique dans le cadre d'un projet ou d'une réalisation					
profe	T6.1	T6.1 : Organiser des interventions de maintenance, locales ou à distances					
Compétences associées	C12		Concevoir une procédure				
Compérassoc	C29		Exercer une responsabilité hiérarchique				

EVALUA	TION : ÉLABORA	ATION DES PROCEDURES				
Documents d'évaluation : fiches d	de travaux, consignes	s de sécurité, liste du matériel néc				
Activités	Activités Critères d'évaluation			préd B	ciati C	on D
Réservation du matériel	Les fiches de réser	rvation sont correctement établies	A			J
Prise en compte de la sécurité	Les consignes de sé intervenant	écurité sont établies pour chaque				
Contrôle des constituants	Les constituants so	nt contrôlés et répertoriés				
Élaboration des fiches de travaux	Les fiches de trava	ux sont établies pour chaque intervenc	int			
Document	s d'évaluation : plann	ATION DU CHANTIER ing réactualisé, bilan personnel	Ap	préd	ciati	ion
Activités	С	Critères d'évaluation Appreci				D
Encadrement du chantier	Les consignes de sé	écurité sont respectées				
Suivi de la qualité des travaux	Les travaux sont ré	Les travaux sont réalisés suivant les règles de l'art				
Suivi de l'avancement du chantier	La mise à jour du p	La mise à jour du planning est effectuée				
Transmission des consignes	Les consignes aux e respectées	Les consignes aux exécutants sont énoncées, claires et respectées				
	REMARQUES ET	COMMENTAIRES				
Nom des professeurs :		Note intermédiaire				20

Établissement :	BTS	Nom:					
Session:	ÉLECTROTECHNIQUE	Prénom:					
ORGANISATION DE CHANTIER							
Dénomination du chantier :							

RECEPTION ET CONTROLE DU CHANTIER						
Tâches professionnelles	T3.2 : Assurer le suivi de l'ensemble du cycle achat-vente, depuis la prescription jusqu'à la facturation					
	T3.5 : Suivre les coûts, les délais et la qualité de réalisation, dans le cadre d'une gestion de projet					
Tâches	T6.1:	Organiser des interventions de maintenance, locales ou à distances				
pro	T6.2:	T6.2 : Réaliser les réglages, corrections expertises et dépannages sur une installation				
Se s	C26	Contrôler la conformité d'un produit				
Compétences associées	<i>c</i> 30	Ordonnancer des opérations de maintenance				
ō o	<i>C</i> 31	Intervenir sur une installation				

	EVALUATION Documents d'évaluation : fid								
Activités Critères d'évaluation					Appréciation				
ACTIVITES	Citieles de	valuation		Α	В	С	D		
Mise en service	La mise en service est réalisée en s	sécurité							
Contrôle de la réalisation finale	La réalisation est conforme aux ex	igences du cahier des	charges						
Contrôle de la conformité	Les écarts sont clairement notés e	t commentés							
Réception du chantier La procédure de réception est respectée									
REMARQUES ET COMMENTAIRES									
Nom des professeurs : Note intermédiaire					/	20			

APPRÉCIATION GÉNÉRALE							
Nom des professeurs :	Note globale	/20					

<u> </u>				DTC	Nom :							
ÉLECTROTECHNIQUE					NOIII .							
Prénom :												
		RAPP	ORT DE	STAGE DE TECHNICIEN E	N ENTREPRIS	ŝΕ						
				Fiche d'évaluation								
Dén	omina	tion de l'ent	reprise :									
	T		T									
	T1.1		,	cahiers des charges et les appels d'offres								
	T1.5			e offre adaptée (chiffrage et devis) au cahier des charges	en determinant les moyens d	executi	ons pre	visionne	∌IS			
	T1.8		-	un besoin de formation								
	T2.3		-	e électrique, régler les paramètres des procédés et mettr	e au point le processus de fac	rication						
	T2.6 T3.2			Appliquer les textes administratifs et réglementaires Assurer le suivi de l'ensemble du cycle d'achat depuis la prescription								
				ordonnancement, la logistique et la gestion des flux de ma	atière d'œuvre, à partir des pre	évisions	de con	nmande	et			
5	T3.3		des moyens	matériels disponibles								
) Si	T3.4			anifier l'intervention sur un chantier, une installation ou un								
	T3.5			ûts, les délais et la qualité de réalisation, dans le cadre c	une gestion de projet							
ū	T3.6			et décider du recours à la sous-traitance								
sio	T3.7			ppui technique aux opérateurs de maintenance								
fes	T4.3			groupes de travail dans le cadre d'une procédure « qualit								
ro	T4.4			intervenants sur le chantier en appliquant les règles d'hy								
S	T5.1		Contrôler la	conformité d'un produit ou d'un travail réalisé et mettre er	n place des actions correctives	<u> </u>						
Tâches Professionnelles (1)	T5.2		Suivre les indicateurs d'assurance « qualité » d'un approvisionnement de composants ou de constituants de base									
Tâc	T5.3		production	Réaliser les essais et les mesures nécessaires à la qualification d'un ouvrage, d'un équipement, d'un produit ou d'un moyen de production								
	T5.4		Effectuer la mise en service dans le respect des règles de sécurité									
	T5.5		Procéder à la réception avec le client									
	T6.2		Réaliser les réglages, corrections, expertises et dépannages sur une installation									
	T7.1		Conseiller techniquement le client ou l'orienter vers l'interlocuteur approprié									
	T7.4		Informer le client sur l'état d'avancement des travaux									
	T7.5											
	T7.6		Animer des	réunions ou intervenir dans des conférences techniques								
(•	étences	C04	Rédiger un document de synthèse								
	asso	ciées	C28	Communiquer de façon adaptée à la sit	tuation							
							nró	ciatio				
			Cri	tères d'évaluation		A	В	C	D			
Le d	ocumen	t est bien orgar	nisé et perme	et une recherche aisée de l'information								
Le d	ocumen	t contient toute	s les informa	tions nécessaires à la compréhension	/10							
Les	informat	ions sont comp	réhensibles	et synthétiques								
Le d	iscours	est audible et d	lans un langa	age approprié					1			
Un plan de l'exposé est présenté et respecté									1			
Le comportement est respectueux de l'auditoire et le tient en attention								 	1			
Les supports audiovisuels sont de qualités et utilisés à bon escient									t			
				APPRÉCIATIONS								
Nor	n du tu	iteur et du p	rofesseur	:	Note				/20			